



Matinée nettoyage

Samedi 10 juin, les habitants sont cordialement invités au grand nettoyage du village.

Le départ se fera à **8h sur la place du Moulin** sans inscription préalable. Chacun devra apporter son propre matériel. Un pot de l'amitié sera servi en fin de matinée.



Participation citoyenne

Lors de la réunion du 3 mai dernier avec la gendarmerie, le sujet de la participation citoyenne a été abordé. Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt et nous sommes encore à la **recherche de volontaires afin de participer au relais d'alerte et d'informations entre habitants et forces de l'ordre.**

Vous avez encore la possibilité de vous inscrire en mairie avant la prochaine réunion qui présentera les modalités de fonctionnement de cette action.

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

Déchets verts

Nous vous rappelons que la benne située rue du Lavoir **ne doit contenir que des déchets verts** : branchages, bois, tailles de haies, feuilles, tonte de pelouse et de gazon, fleurs, déchets issus de l'entretien des jardins.

Une caméra de surveillance a été implantée afin de prévenir et verbaliser les dépôts réguliers d'encombrants et autres déchets sur le parking et dans la benne à déchets verts.



Règlementation bruits de voisinage

Nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores :

	Matin	Après-midi
Jours de semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit

Sanglier à la broche

L'association intercommunale de chasse agréée La Favernot organise un sanglier à la broche le **dimanche 25 juin à 12h** au chalet de chasse rue des Vosges.

Menu : sanglier ou jambon avec accompagnement, dessert et café

Tarif : 20 € et 10 € jusqu'à 12 ans

Réservation : 06.87.43.36.06.



Prochaines animations de l'ACF

Ne manquez pas les prochains événements organisés par l'Association Communale de Foussemagne :

17 juin : soirée orientale

Les Mille et une Nuits s'invitent à Foussemagne ! Venez nombreux et nombreuses pour une soirée magique. Au programme repas avec danseuses orientales et soirée dansante animée par un DJ. Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 juin : acf90150@gmail.com & 06.28.48.20.47.

Menu : couscous traditionnel, glace et café

Tarif : 25 € et 10 € jusqu'à 12 ans



21 juin : fête de la musique

Venez nous rejoindre à partir de 18h30 à la Maison des Arches !

2 groupes sont au programme :

- Le groupe de rock CORE composé de 5 musiciens avec un style rock, blues, pop et jazz. Reprises connues et à découvrir.
- Le groupe Grandvisong, trio proposant de la musique autour de grands noms de la chanson française et internationale, des années 60 à nos jours.

Entrée libre, buvette et petite restauration sur place.



Atelier bricolage

Tous les mercredis à partir de 14h, les habitants peuvent se rendre à l'atelier de bricolage, situé dans la cour de la mairie. Renseignements : 06.64.78.37.42. ou acf90150@gmail.com

Fleurissement

Sur proposition de M. Olivier Zimmermann, le comité fleurissement a opté cette année pour le thème des agrumes. La palette de couleurs du rouge au jaune habillera donc le village cet été. Le gros citron trône sur la place en guise de pièce maîtresse. Il a été réalisé par M. Pierre Giudici. Merci à tous les membres pour leur implication.



Subvention pour l'achat d'une cuve de récupération des eaux de pluie

Le Grand Belfort met en place une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie à hauteur de 50 % du prix d'achat, dans la limite de 100 euros par foyer.

La cuve doit avoir été achetée à partir du 1^{er} janvier 2023 et l'aide sollicitée dans les 6 mois qui suivent l'achat.

Adresser le formulaire téléchargeable sur le site de Grand Belfort : rubrique eau (sélectionner « cuve de récupération d'eau de pluie » dans le sommaire de gauche) ou directement à [ce lien](#), accompagné des pièces demandées à la Direction de l'Eau et de l'Environnement :

- Par mail : gdu@grandbelfort.fr
- Par courrier : Grand Belfort Communauté d'Agglomération - Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Urbanisme

À quelles formalités sont soumis vos travaux et aménagements : création d'ouvertures, ajout d'une pergola, réalisation d'une extension, construction d'une piscine, édification d'une clôture et installation d'un portail... Cette rubrique peut vous aider à y voir plus clair avant de vous lancer dans les travaux.

Pour déposer vos demandes d'urbanisme, deux solutions :

- Le formulaire cerfa adéquat remis en mairie accompagné des pièces justificatives
- La dématérialisation via la plate forme de Grand Belfort : <https://gnau.grandbelfort.fr/gnau/#/>

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

- Tuiles (réfection de toiture) : DP
- Auvent, préau
 - < 5 m² : aucune formalité
 - < 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 - < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 - < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Chassé-croisé des agents

Après neuf années au sein de la commune pendant lesquelles il a rencontré beaucoup de soucis de santé, M. Pascal Becker a quitté officiellement les effectifs de la mairie le mois dernier. Nous lui souhaitons bonne continuation et une santé moins capricieuse.



Dès lors, un nouvel agent titulaire a été recruté au 1^{er} juin. Il s'agit de M. Pascal Jeangérard qui travaillait auparavant en tant qu'agent technique à Cunelières depuis 2018. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

Il est accompagné de M. Sébastien Meyer, agent en remplacement depuis le début d'année à la suite du congé maladie de M. Christophe Jullien.

Risques solaires

Les risques liés à l'exposition aux UV sont valables partout et tout au long de l'année. Pour vous protéger, adoptez la solaire attitude :

- Privilégier l'ombre des arbres et des bâtiments.
- Eviter de vous exposer de 11h à 16h.
- Les nuages sont une fausse protection : ils n'arrêtent pas les UV.
- La réverbération sur le sable, l'eau et la neige augmente l'index UV.
- Porter des vêtements longs et amples s'il fait chaud, un chapeau à bords larges et des lunettes de soleil.
- Utiliser de la crème solaire sur les parties découvertes du corps. Renouveler toutes les 2H.

Redoubler de vigilance pour les enfants et les bébés. Ils ont une peau plus fragile, avec un système pigmentaire encore immature. Les enfants de moins de 3 ans ne doivent pas être exposés au soleil.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Fosse-magne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Fosse-magne

Anciens numéros : <https://www.fosse-magne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Fosse-magne - 11 rue d'Alsace - 90150 Fosse-magne - www.fosse-magne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@fosse-magne.com ; @fosse-magne ; [facebook.com/mairiedefosse-magne](https://www.facebook.com/mairiedefosse-magne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

A la rencontre de nos commerçants, artisans et industriels :

STAR SERVICE HEALTHCARE (groupe VIALTO)

Précédemment connu sous le nom de TSE express médical, Star Service Healthcare apporte une solution logistique spécifique et adaptée aux produits nécessitant un transport sous température dirigée (-30, +5 ou +22 degrés).

Star Service garantit en plus de la traçabilité et de la géolocalisation, les conditions logistiques idéales et adaptées à la nature des produits transportés tels que des prélèvements biologiques, des scellés judiciaires (médicolégal), des produits pharmaceutiques ou vétérinaires et aussi des poches alimentaires livrées à des particuliers hospitalisés à domicile.

L'une des 24 agences Star Service est domiciliée à Fosse-magne (ZAC de la Glacière) depuis 2000 et est dirigée par M. Stéphane LORAIN depuis plus de 20 ans. Elle dessert le Haut-Rhin et le nord Franche-Comté (Belfort, Vesoul, Pontarlier, Epinal, Saint-Dié,...). Elle compte 14 employés (18 véhicules) et est à la recherche de nouveaux chauffeurs.

Si vous êtes intéressé, consciencieux, sérieux et détenteur du Permis B, envoyez votre candidature à M. Lorain : Stephane.lorain@stars-services.com



Kitritou, l'assistant zéro déchet

Le Grand Belfort met à la disposition des usagers un assistant virtuel qui répond à toutes les questions sur les déchets. Ce nouvel outil, nommé Kitritou, centralise toutes les informations pratiques en lien avec les déchets.

Il est déjà disponible sur cette page : [Kitritou, l'assistant zéro déchet \(grandbelfort.fr\)](http://www.grandbelfort.fr/kitritou) et sur les autres pages de la rubrique déchets. Vous pouvez également flasher le QR code ci-dessous avec votre smartphone pour y accéder.

